

BSV n° 6  
10 juin 2026

## Viticulture

### À retenir cette semaine

#### Black Rot

Le risque reste faible, voire modéré dans les parcelles à historique.

#### Mildiou

Risque faible, toujours en baisse avec les conditions météo  
Actuelles et à venir.

#### Oidium

Pas de taches observées, risque faible

Pour cette campagne 2026, la rédaction et l'animation du Bulletin de Santé du Végétal (BSV) Vigne sont temporairement assurées par la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec les partenaires techniques et professionnels du territoire. Cette organisation exceptionnelle vise à maintenir un suivi rigoureux des bioagresseurs majeurs (mildiou, oïdium, black rot, tordeuses de la grappe et cicadelle de la flavescence dorée), sur la base du réseau d'observations existant.

### Données du réseau

		Nombre parcelles	Stades phénologiques
Puy de dôme	Gamay	3 (dont 1 en AB)	De nouaison à baies à taille de pois 7 à 10 jours d'avance par rapport à 2025
	Chardonnay	1	
	Pinot	3 (dont 1 en AB)	
Allier	Gamay	1	
	Pinot	1	

### Données météorologiques de la semaine passée

(mercredi 3/06 au mardi 09/06)

	Température °C		Pluviométrie (mm)
	MIN	MAX	
Charmes	9.8	27.1	8.6
Chareil-Cintrat	7.7	25.6	5
Plauzat	6.7	25.6	3.8
Sayat	8.1	23.7	11.1
Clermont-Ferrand	8	25.2	3.8

### Prévisions (sources Prévi+)

Journée fraîche demain jeudi puis amorce d'un redoux avec larges éclaircies. Une période estivale s'ouvrira vendredi, intensité et durée de la chaleur à confirmer: maximales en plaine 27° C vendredi.



Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**



## Notes nationales biodiversité et réglementation

Ces notes illustrées, pédagogiques, et enrichies de témoignages de professionnels constituent un outil important dans la perspective globale du changement des pratiques agricoles



## Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION

**IMPORTANT** : L'annexe à l'arrêté du 20 novembre 2021 portant définition des cultures non attractives a été annulée par le Conseil d'Etat.

**La culture de la vigne est maintenant concernée par la réglementation sur la protection des pollinisateurs.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants. [ICI](#)

## NOTE TECHNIQUE NATIONALE résistances

Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2026.



Lien vers la note mise à jour en janvier 2026 : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2026-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>



[Lien vers le site R4P \(état des lieux des résistances\) : ICI](#)

[Tout savoir sur le biocontrôle en viticulture](#)



**Tout sur les ravageurs de la vigne : [ICI](#)**

# Situation sanitaire

## Mildiou

Le mildiou est une maladie due au champignon *Plasmopara viticola*. Sa conservation hivernale se réalise sous forme d'œufs (oospores) présents essentiellement dans les feuilles mortes. La qualité de conservation des oospores dépend de la pluie et des températures : plus l'hiver est doux et humide, plus le potentiel d'attaque est élevé au printemps.

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les premières taches apparaissent sur le feuillage.

Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol

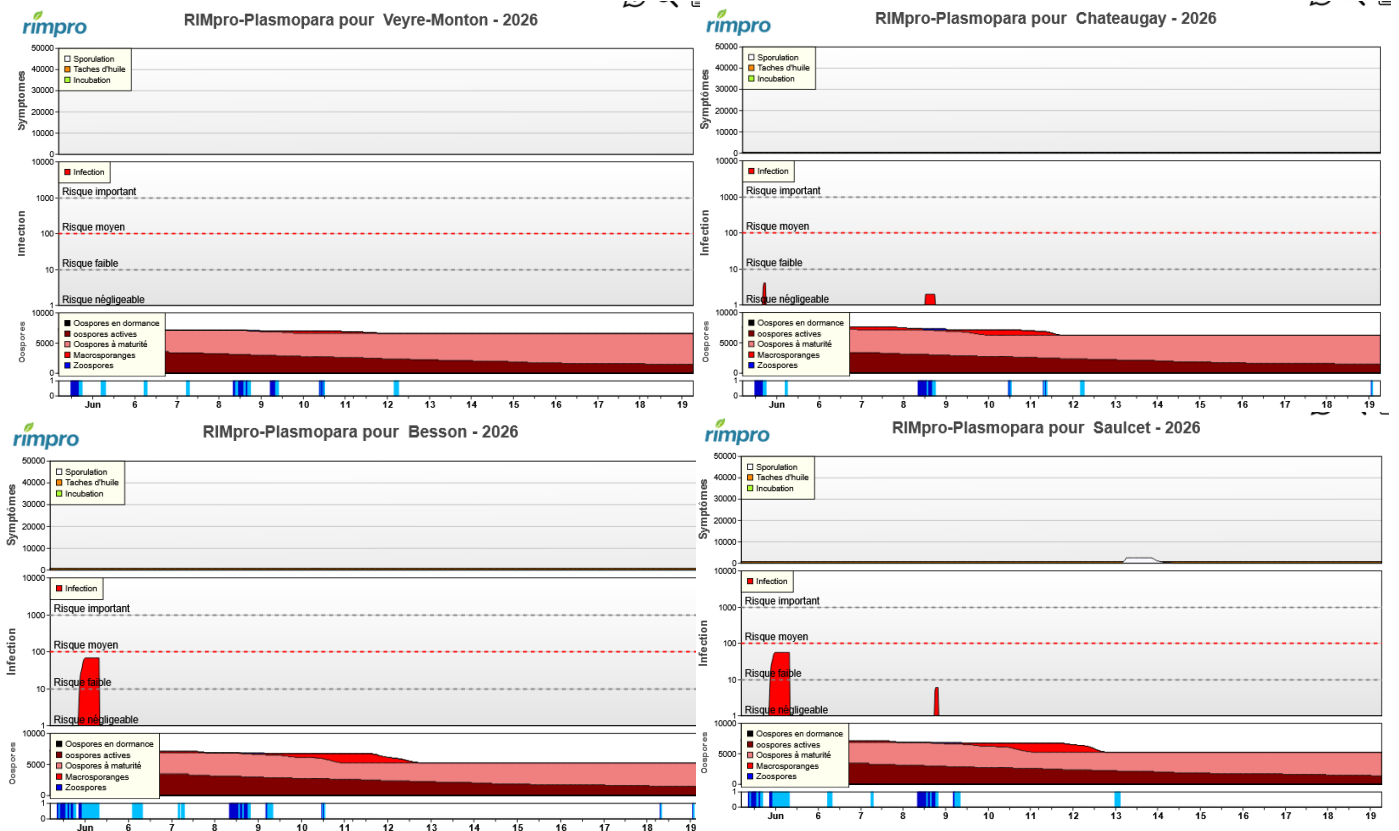
Plus d'informations : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mildiou-de-la-vigne>

Source : EPHYTIA

## Données de la modélisation

RIMpro est un modèle complet qui calcule :

- la dynamique des oospores : leur libération en fonction de la température et de la pluviométrie
- le risque d'infections primaires et secondaires
- le potentiel de sporulation
- les périodes à risque



La **pluviométrie** se visualise en dessous du graphique inférieur en bleu foncé. **Le graphique inférieur** montre les différentes étapes de la maturation des oospores et de la production des zoospores. **Le graphique du milieu** montre le risque d'infection. Il se matérialise par « les pics et colonnes » en rouge. Le graphique d'infection ne fait pas la distinction entre une source primaire ou secondaire de zoospores.

Cette semaine, le niveau de risque continue de baisser. Les faibles précipitations de la semaine dernière n'ont pas suffi à l'augmenter.

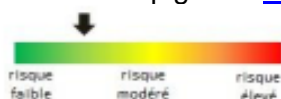


## Oïdium

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau.

Malgré l'absence de symptômes, la vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), le risque peut être considéré comme faible à modéré en cépage sensible

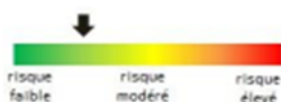
Facteurs influençant le développement du champignon : [ICI](#)



## Black rot

Biologie : [ICI](#)

La situation reste globalement saine, avec seulement quelques taches observées de façon très ponctuelle sur les parcelles historiquement sensibles.



## Tordeuses de la grappe

Les vols de la première génération d'Eudémis sont terminés. Une seule parcelle avec des glomérules a été notée cette semaine, (6/100 grappes) dans l'Allier.

Fiche technique Vers de la grappe et piégeage (BSV Nouvelle Aquitaine) : [ICI](#)

	Nombre captures Semaine 22	Nombre captures semaine 23
VEYRE-MONTON	0	0
BILLOM	0	0
CHATEAUGAY	3	0
SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER	0	0
VASSEL	2	0
BOUDES	1	5

## Observations du réseau :

Présence d'érinose, excoriose et dégâts de mange-bourgeons notés dans des parcelles du Puy de Dome.

Nombreuses larves de cicadelles vertes (*Empoasca vitis*) observées (seuil de risque 100 larves/100 feuilles) et toujours une dynamique d'insectes auxiliaires observés (larve coccinelles, syrphes, chrysoptes) dans quelques parcelles.

# MIEUX CONNAITRE

## LES PRINCIPAUX AUXILIAIRES DE LA VIGNE

Principaux ravageurs des cultures

Auxiliaires	Cicadelles	Acariens	Cochenilles	Pyrales	Noctuelles	Tordeuses	Remarques
Acariens prédateurs	▲	▲					
Araignées	▲		▲				En hiver les araignées communes sont d'importants prédateurs des cochenilles de la vigne.
Phytoseiides	▲	▲▲					Phytoséiide : prédateur des acariens rouge et jaune, tétranyque de la vigne ( <i>Eotetranychus carpini</i> ), tétranyque de Macdaniel ( <i>Tetranychus medaniell</i> ), tétranyque tisserand ( <i>Tetranychus urticae</i> ).
Mirides	▲	▲					
Punaises prédatrices (anthocorides)	▲	▲					
Chrysopes, Hémérobos		▲	▲		▲	▲	
Coccinelles	▲	▲					
Staphylins carabes				▲		▲	Actifs sur tordeuse au stade larve hivernante.
Forficules						▲	
Hyménoptères parasitoïdes	▲		▲▲	▲	▲	▲	
Thrips parasitoïdes		▲					

### FICHE TECHNIQUE les auxiliaires de la vigne (Chambres d'agriculture de Auvergne-Rhône-Alpes): [ICI](#)

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

**Directeur de publication :** Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** Perrine VAURE - perrine.vaure@aura.chambagri.fr

**Animateur filière/Rédacteur :** DRAAF-SRAL AURA

**À partir d'observations réalisées par :** les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité*

